

## Le Relais petite enfance, c'est...



Le Relais de la petite enfance est un espace dédié aux familles et aux professionnelles et futures professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles et personnes assurant de la garde à domicile).

Il participe à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant.

C'est un lieu d'écoute, d'accompagnement et de médiation.

### Le RPE assure

- La diffusion de la liste et des disponibilités des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental et travaillant à Cugnaux,
- L'information et accompagnement sur les démarches administratives et juridiques liées au recrutement d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile,
- Les pré-inscriptions en accueil collectif.



### Adresse

51 avenue de Plaisance  
31270 Cugnaux  
05 61 31 77 41  
[relaispetiteenfance@mairie-cugnaux.fr](mailto:relaispetiteenfance@mairie-cugnaux.fr)

### Accueil sur rendez-vous

Accueil uniquement sur rendez-vous,  
n'hésitez pas à laisser un message

### Pré-inscription en accueil collectif

Mercredi 9h-13h au Relais parentalité  
Vendredi 13h-17h au Relais petite enfance  
Sur rendez-vous au 05 61 31 77 41



0-3  
ans

## Guide de l'accueil du jeune enfant

agiteo.fr • Ne pas jeter sur la voie publique • 2026



[ville-cugnaux.fr](http://ville-cugnaux.fr)





## Accueil individuel

Une assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance agréée par le Conseil départemental qui :



Accueille les enfants à son domicile ou en Maison d'assistantes maternelles (MAM).



Prend en compte les besoins des familles et apporte une réponse adaptée et individualisée.



Se forme tout au long de sa carrière.



Accompagne l'enfant dans la découverte de son environnement.



Participe à l'éveil de l'enfant en lui proposant des activités artistiques et culturelles.



Accompagne l'enfant vers la socialisation (à son domicile, lors des ateliers au Relais petite enfance...).



Aide chaque enfant à grandir, prendre confiance, avoir plus d'autonomie.

Liste et informations auprès du Relais petite enfance



## Accueil collectif

Ces structures accueillent les enfants à partir de 8 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. L'équipe veille à favoriser l'éveil de l'enfant par une vie de groupe dans le respect du rythme de chacun.

### Structures municipales

- Multi-accueil collectif de l'Agora  
9 avenue Georges Pompidou
- Multi-accueil collectif Rachety  
51 avenue de Plaisance
- Multi-accueil collectif du Vivier  
12 place du Vivier

### Structures privées partenaires

- Crèche bilingue Valentins & Valentines  
299 chemin de Tucaut
- Crèche Lou Pit's Choux Nés  
41 bis rue du Stade

Il existe aussi des micro-crèches privées à Cugnaux.

## Les inscriptions en accueil collectif

### Quand ?

Dès le 3<sup>e</sup> mois de grossesse, les familles peuvent inscrire leur enfant pour un futur mode d'accueil collectif.

Les dossiers complets sont étudiés en commission d'attribution. La clôture des inscriptions se fait fin mars, pour une entrée en septembre.

### Où ?

L'inscription se fait auprès du Relais petite enfance sur rendez-vous, 05 61 31 77 41.

### Condition spécifique

Résider à Cugnaux.



Pour de l'accueil en halte-garderie sur des demi-journées (enfant marcheur) et de l'accueil en place Avip (à vocation d'insertion professionnelle), vous pouvez vous adresser au multi-accueil du Vivier.

**Ouverture :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

**Téléphone :** 05 61 92 13 90

